

Procès-verbal du conseil d'école du lundi 13 février 2022

Début : 18h30

Fin : 21h10

Membres présents :

| Education nationale : | | DDEN : | | Représentants des parents d'élèves : | | Conseillère municipale : | |
|------------------------------|---|---------------|--|---|---|---------------------------------|--|
| M. SOUSSI | X | Madame | | FCPE | | | |
| M. MARTIN | X | FRIN | | Mme MASSE | X | Mme LECLERC | |
| Mme ZIANE | X | | | Mme Bardout Sanson | X | Céline | |
| Mme LE GOUYEN | X | | | M. Sall | X | | |
| Mme BONNEMAINS | X | | | | | | |
| Mme KHAVAN | | | | | | | |
| Mme COURCOUX | X | | | | | | |
| Mme CHAMPETIER | X | | | PEEP | | | |
| Mme DORVAL | X | | | Mme Domingues | X | | |
| Mme LEBBIGUIR | X | | | Mme BARBAT | X | | |
| Mme BESOMBES | X | | | Mme DJEKOUANE | X | | |
| Mme RAULT | X | | | | | | |
| Mme LAZREG | | | | | | | |

1 – Installation du conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école

La directrice souhaite la bienvenue à tous les membres du CE.

- Désignation du secrétaire de séance

Un membre du CE est désigné secrétaire de séance :

- Désignation du secrétaire de séance

Rappel de l'ordre du jour.

6 grands points

2 – Les prévisions pour la rentrée 2023

- Les effectifs actuels

| Classes | Effectifs |
|----------------|------------------|
| CP | 44 |
| CE1 | 39 |
| CE2 | 55 |
| CM1 | 32 |
| CM2 | 38 |

- Les effectifs prévisionnels

| Classes | Effectifs |
|---------|-----------|
| CP | 36 |
| CE1 | 43 |
| CE2 | 40 |
| CM1 | 54 |
| CM2 | 33 |

Rien de figé, les effectifs peuvent être amenés à changer.

- Les inscriptions

Elles auront lieu en mars.

Elles pourront se faire lors d'un RDV avec la direction ou par mail si le dossier est complet.

- La structure provisoire

Elle ne peut pas être présentée pour le moment. Elle est encore en cours de construction et s'affinera en fonction des effectifs prévus pour la prochaine rentrée scolaire.

Les informations seront communiquées lors du prochain conseil de classe

3 – La vie de l'école

- Le RASED

Des problèmes concernant les locaux du RASED sont remontés à la mairie : problème de serrure, problème de plomb qui saute dès que 2 radiateurs fonctionnent en même temps, des dalles qui n'ont pas été changées, ménage qui n'est pas tout le temps fait.

Un ordinateur a été demandé. La mairie a refusé.

Il n'y a pas d'accès au WIFI. Une personne de la mairie est venue évaluer la faisabilité de cette installation. Nous n'avons pas de retour quant à cette demande.

Remontée par les parents : qu'est-il fait par le RASED contre la violence / le harcèlement à l'école ?

Ce sont d'autres collègues qui doivent intervenir.

Il faut qu'il y ait une récurrence des faits pour une intervention.

Pas d'intervention de la part du RASED.

Beaucoup d'échanges avec la directrice et l'équipe enseignante.

Problème à prendre en compte au niveau global

- L'intérim de direction

L'intérim de direction est et sera assuré par M. SOUSSI.

Nous aurons des informations plus précises quant à la décharge de M. SOUSSI et le remplacement de Mme DORVAL dans les jours ou semaines à venir.

Le stage de Mme Lebbiguir se termine en mars.

- Les évaluations nationales de CP mi-parcours 2023

Les évaluations CP mi-parcours se sont déroulées **du lundi 16 janvier au vendredi 27 janvier 2023**.

La saisie des résultats a été réalisée par les enseignants de CP sur la plateforme nationale.

Les résultats ont été communiqués aux parents ou lors d'entretiens individuels.

- Le LSU

Les livrets semestriels ont bien été saisis par les enseignants sur l'application LSU et sont consultables depuis le **vendredi 3 février**.

Pour les consulter en ligne, les parents doivent se connecter sur leur compte EduConnect. Les identifiants ont été communiqués aux parents des élèves de CP et avaient déjà été communiqués antérieurement aux parents des

élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Pour se connecter, il faut aller à l'adresse internet suivante : <https://teleservices.education.gouv.fr>
Par mesure de sécurité, nous encourageons les parents à télécharger, enregistrer et imprimer les bulletins semestriels de leur(s) enfant(s).
Nous demandons aux parents de bien garder les codes qui leur sont communiqués.

- Le bilan des actions pédagogiques et événements menés

| | |
|-----------|---|
| Période 2 | <p>La photo de classe a eu lieu le 14 novembre. La classe de CE1 a bénéficié d'une intervention portant sur la période Néolithique de l'association Archeolithe. Les élèves du CP au CM2 ont pu découvrir la première œuvre cinématographique au théâtre Paul Eluard. La fête des Lumières a eu lieu le samedi 10 décembre matin. L'intervention de la Police Nationale a eu lieu pour le passage du permis internet. Sensibilisation au cyber-harcèlement. La classe de CE1-CE2 sont allés au château de Breteuil le 12 décembre.</p> |
| Période 3 | <p>Les élèves de CM1 de Mme BONNEMAINS ont pu découvrir le spectacle « jamais dormir » le vendredi 13 janvier après-midi. Les classes de CM1-CM2 et de CM2 se sont rendus à la cité des sciences le mardi 17 janvier. Les élèves du CP au CM2 ont pu visionner deuxième œuvre cinématographique au théâtre Paul Eluard dans le cadre du projet Ecole et Cinéma : le 23 janvier pour les élèves de cycle 2, le 26 janvier pour les élèves de cycle 3. Les élèves de CE1 se sont rendus à la salle Cassin pour une séance de sensibilisation de la résidence artistique de l'artiste « Merlot » le mardi 7 février après-midi. La classe de CM1-CM2 a suivi un atelier BD à la médiathèque (rallye) La classe de CM2 a participé à un projet de création de BD en partenariat avec la médiathèque. Les BD produites par les élèves seront exposées pendant la semaine des arts à l'école.</p> |

- Les actions à venir en période 4

- **MIRKIDS, ballet de danse. Le vendredi 24 mars 2023** à 14h00 au TPE de Bezons pour les classes de CP et de CP-CE1.
- **JAZZOO 2, spectacle musical sur le JAZZ. Le vendredi 21 avril 2023** à 14h00 au TPE de Bezons pour les classes de CP et de CP-CE1.
- Sortie au musée archéologique de St-Germain en Laye avec atelier pour la classe de CE2-CM1 **le lundi 3 avril**.
- La semaine des arts aura lieu du **13 au 17 mars**.
- La semaine des 7 défis aura lieu du **17 au 21 avril 2023**.
- Le carnaval aura lieu le **vendredi 21 avril**.
- Les CE2 suivront 3 séances à la Médiathèque en vue de créer une bande annonce.

- Les actions à venir en période 5

- **La kermesse** – date pas encore définie
- **La classe découverte** : (3 jours) à St Léger-sous-Beuvray, musée archéologique, muséo-parc Alésia. 10 au 12 mai
La mairie va-t-elle nous apporter son soutien financier dans la réalisation de cette classe de découverte ?
Le dossier a été présenté l'an dernier, il a été renvoyé en octobre 2022. Pas de nouvelles de la part de la mairie...
Budget à hauteur de 10 euros par nuitée et par enfant, donc Mme Leclerc va relancer le sujet.
- **Sortie à l'assemblée nationale** : classes de CM1 et CM2.

Retour sur les sorties en RER :

L'équipe enseignante est ravie de pouvoir reprendre les sorties en RER mais le trajet à pied est trop long pour les enfants (aller et retour). La mairie confirme qu'il est possible de réserver un car de la mairie pour aller au RER. Cependant, elle ne dispose que d'un seul car, ce qui le monopoliserait pour une journée.

Question sur la suite pédagogique concernant les sorties au théâtre ou au cinéma :

L'équipe explique qu'elle n'est pas en mesure de donner une suite « pédagogique » à ces sorties en raison du manque de temps et d'un programme déjà bien chargé. En outre, des nombreuses actions sont réalisées par les enseignants. L'équipe ne bénéficie pas d'animation pédagogique dans le cadre de son partenariat avec le théâtre Paul Eluard de Bezons, ce théâtre dépendant du 95. Une suite pédagogique peut être apportée en fonction des thèmes abordés dans les films projetés.

- Le bilan financier de l'OCCE au 2^{ème} trimestre

Dépenses :

Elles sont liées aux projets pédagogiques menés dans les classes : sorties.

Recettes :

Participation volontaire (dons) : 2170 euros, correspond à l'an dernier

Photo de classe : 1300 euros de bénéfice

Fête des lumières + Bourse aux jouets : 1118 euros, dont 350 euros de la Bourses aux Jouets

Vente des torchons : tout a été vendu

- L'EPS

Les cycles de natation

Le cycle de natation à destination des classes de CE2 et de CE2-CM1 s'est achevé le mardi 31 janvier.

Les élèves de CE1 et de CE1-CE2 se rendent à leur tour à la piscine tous les mardis (le mardi matin pour les CE1 et le mardi après-midi pour les CE1-CE2). La dernière séance de natation aura lieu le 4 avril.

Le cycle de natation à destination des élèves de CP et de CP-CE1 débutera le mardi 11 avril et se terminera le mardi 27 juin.

Note de Mme Bonnemains : l'équipe de la piscine se montre extrêmement agréable et positive dans l'accompagnement des enfants.

Rappel : L'éducation physique et sportive est une discipline d'enseignement obligatoire. En cas d'inaptitude, il convient de faire établir un certificat médical par le médecin.

Utilisation des équipements (EPS)

Depuis la fin de la première période, le matériel n'a pas disparu.

Les classes utilisent en fonction de leurs besoins et de leurs modules d'apprentissage le préau, la cour ou le gymnase Ostermeyer.

Concernant l'utilisation du gymnase, les créneaux demandés sont validés pour chaque période par le service

compétent à la mairie. Les créneaux demandés ne sont malheureusement pas toujours disponibles, ces derniers étant prioritairement réservés par le collège et / ou par les associations.

Les clés du stade ne sont toujours pas disponibles. Les classes ne peuvent donc pas s'y rendre.

- La lutte contre la violence et le harcèlement : actions et sensibilisation.

L'application du règlement intérieur de l'école permet aux élèves de s'approprier des règles communes et de développer un sentiment de justice en milieu scolaire. Ce règlement est nécessaire à, l'amélioration du climat scolaire. Il convient donc, en cas d'incident, de faire un rappel aux règles définies dans le règlement intérieur et d'appliquer des sanctions qui soient mesurées et réfléchies. Les sanctions sont individualisées.

Règlement lu en début d'année. Certaines sanctions ne sont pas bien acceptées par certains parents. Peu de leviers d'action pour les professeurs.

Deux récréations sont assurées : une première récréation destination des élèves de cycle 2 et une deuxième récréation à destination des élèves de cycle 3.

L'organisation d'activités / de séances visant à prévenir la violence et reposant sur le programme en vigueur : Un travail peut être mené en EMC par les enseignants sur les règles, les droits et les devoirs, le respect, la politesse, la tolérance, la différence, le handicap, la violence, le harcèlement. Les séances sont construites et proposées en fonction des besoins émergeants dans nos classes respectives.

L'organisation d'événements collectifs vise à améliorer la qualité de vie à l'école (ex : fête des lumières).

L'intervention de la Police Nationale a permis de sensibiliser les élèves de CM2 à l'utilisation d'internet, aux règles de bonne conduite, aux réseaux sociaux, au harcèlement et au cyber harcèlement.

Retour très positif de la part de M. Martin, à renouveler si possible.

Demande à la Police Municipale pour développer les permis piétons... Mais la mairie n'a pas voulu prendre le sujet pour le moment.

Des ateliers philosophiques portant sur le respect et à destination des classes de CM1-CM2 et de CM2 seront menés bénévolement par deux intervenants dans le cadre de l'association SEVE en période 4.

Bien être pHARe.

Mise en place d'un pôle ressource dans notre circonscription. Ce pôle ressource est composé de directeurs/directrices d'école, enseignants, psychologues scolaires, professeurs spécialisés.

Rappels : ce projet est basé sur la méthode Pikas. Elle a pour objectif de faire émerger des préoccupations chez les auteurs de harcèlement. L'objectif n'est pas de désigner les auteurs, mais de les faire réfléchir, de leur faire émerger des solutions.

L'action du pôle ressource se fait sur une période de 2 à 3 semaines.

La première étape est la découverte de cette situation supposée d'intimidation, de harcèlement (par les enseignants, l'élève, les parents). On va alors récolter des informations pour éclaircir la situation.

Puis des entretiens avec le ou les auteurs, la ou les victimes et le, la ou les témoins.

Le but est bien de faire cesser le harcèlement.

Si aucune amélioration n'est observée, suite à ces entretiens, on passe à des sanctions.

Un bon climat scolaire repose sur un bon développement des compétences psychosociales. Nos enseignements visent à développer ces compétences mais elles doivent, en premier lieu, être développées à la maison.

Définition de l'OMS : " Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement."

Une demande de renseignements est en cours auprès de l'association Marion la main tendue dont l'objectif est de prévenir et lutter contre les violences et le harcèlement en milieu scolaire ainsi que les cyber violences.

Echanges lors du C.E. :

M. SALL a évoqué la possibilité d'accueillir l'association "Touche pas à ma jeunesse" à l'école. Il s'agit d'une association locale dont l'objectif est de lutter contre le harcèlement scolaire ➔ à discuter entre les parents d'élèves et l'équipe enseignante (voire le périscolaire dans le cadre du PEDT) : qui, quoi, comment ? Peut-être à raccrocher à la semaine des 7 défis.

Projet de la FCPE pour organiser des rencontres entre parents de CM1-CM2 et collège, en cours d'organisation via les parents du collège.

Problème de place dans l'école, mobilier des élèves de CM2 inadapté (tables trop petites) / Cour trop petite, accès trop chargé. Les enfants sont surexposés toute la journée à un niveau sensoriel trop élevé ce qui peut mener à des situations de violence.

Sujet sur l'organisation de l'espace pour les cours de récréation car pas assez d'espace actuellement. Réunion à organiser entre Kergomard et Brejeat.

4 - Les liaisons maternelle – école – collège

- Liaison GS-CP

Les CP ont travaillé avec une classe de GS. Au programme, production d'écrits et confection et dégustation de la galette.

Question de la FCPE : Qu'en est-il de la liaison avec les enfants de l'école maternelle Waterlot ?

L'école va se mettre, dès que possible, en relation avec les familles des futurs élèves venant de Waterlot afin de leur proposer une visite de l'école.

- Liaison école - collège

Visite du collège le mardi 14 février de 9h00 à 11h00

Programme de la visite :

9h - Accueil des élèves dans la cour par les CPE et Mme VIVIEN. Répartition en groupes : 3 groupes de 12-13 élèves.

9h15 – Début de la visite selon les groupes. Cf tableau.

| Horaire | Groupe 1 | Groupe 2 | Groupe 3 |
|--------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| 9h15-9h30 | Self | Cour | CDI |
| 9h30-9h50 | Prof – MME COMBES | Prof – MME FERREIRA | Prof – MME GURNIK |
| 9h50-10h05 | Récré | Récré | Récré |
| 10h05-10h25 | CDI | Self | Cour |
| 10h25-10h30 | Pause | Pause | Pause |
| 10h30-11h | Prof – M. D'ALOIA | Prof – M. DAUSSION | Prof – MME MACIAS |

Des séances de sensibilisation à l'Allemand et au Portugais ont été organisées au sein de l'établissement pendant la 3^{ème} période.

Un suivi des élèves passés en 6^{ème} est assuré. Les enseignants de CM2 ont des informations quant à la scolarité de leurs anciens élèves en classe de 6^{ème}.

5 – La sécurité

- Le PPMS

Un PPMS attentat intrusion a été réalisé en date du mardi 29 novembre à 9h00.

Le signal sonore a été émis par la corne brume. Ce signal est peu audible pour les classes les plus éloignées. Les élèves et adultes se sont cachés.

Difficultés relevées :

- les verrières ne permettent pas d'assurer une sécurité optimale des élèves et offrent une trop grande visibilité dans les salles de classe (prévoir un film dépoli blanc par exemple pour y remédier)
- Des portes n'ont pas pu être verrouillées, les enseignants ne disposant pas des clés (prévoir un bouton de verrouillage à l'intérieur des classes).

Axes d'amélioration :

Le signal sonore est à améliorer de façon à être audible de tous.

Option 1 : prévoir une corne brume dans chaque classe et / ou un sifflet à proximité de la porte.

Option 2 : installer (si possible) un dispositif alerte attentat PPMS permettant une alerte plus efficace.

Un bilan exercice attentat intrusion a été envoyé à l'inspection.

Sujet abordé : faire un PPMS collectif au niveau du groupe scolaire, car plusieurs endroits où les écoles communiquent via des portes non fermées.

Autres sujets abordés :

Des personnes interviennent /rentrent dans l'école et ne sont pas identifiables en raison du non port du chasuble.

Problème de parking : solutions pour ne plus avoir de parking accessible (des parents s'introduisent dans le parking et ce malgré les rappels effectués et le caractère privé de ce parking) / Les enseignants doivent se montrer vigilants et veiller à fermer le portail derrière eux / La gardienne pourrait-elle fermer le portail à des horaires stratégiques (8h40 / 13h50 par exemple) ? / Il manque des clés pour certains enseignants (à remonter à la mairie si clés manquantes).

- La sortie des classes

Pour le moment, nous n'avons pas trouvé d'accord quant à la sortie par le portillon de la cour.

Réunion à faire avec le périscolaire et les autres écoles du groupe pour prendre une décision ferme quant aux sorties des élèves inscrits à l'école Paul Brejeat. Nous souhaiterions que la mairie se joigne à la réunion afin de nous aider à la prise de décision. Le but d'envisager une deuxième sortie est de réduire les flux et les risques d'accidents.

6 – Les actions de la commune

- Le car municipal

Le car municipal a bien été maintenu jusqu'en juillet 2023.

Prochaines dates disponibles :

- le vendredi 24 mars
- le lundi 3 avril – réservé par Mme Bonnemains
- le vendredi 26 mai
- le lundi 19 juin

- Le transport pour les séances de natation scolaire.

Le transport pour les séances de natation est assuré correctement. Les horaires de départ et de retour à l'école sont bien respectés.

- La campagne des inscriptions scolaires.

La campagne des inscriptions scolaires pour l'année 2023-2024 est ouverte depuis le 9 janvier et se déroule en 3 étapes.

L'inscription sera définitive une fois la direction rencontrée.

- Les travaux planifiés

Un VPI sera bientôt installé en salle 110 (Salle de M. SOUSSI).

Deux tableaux blancs ont été commandés pour Brejeat. Il s'agissait initialement de les installer dans les salles 109 et 110.

La salle 110 disposera finalement du VPI.

Il a donc été demandé d'installer ces tableaux dans les salles 101 (Mme BONNEMAINS) et 109 (Mme COURCOUX).

- Les demandes de travaux

Nous nous demandions s'il était possible d'envisager une fermeture du portail par la gardienne à 8h30 et à 13h45 pour des raisons de sécurité. Un élève peut, en effet, facilement quitter l'établissement par la porte principale. S'agissant d'une sortie de secours, cette dernière ne peut pas être verrouillée de l'intérieur.

Une demande Astech a été effectuée en période 2 afin de récupérer les ballons et cerceaux perchés dans les arbres de la cour. Nous ne sommes pas habilités à effectuer cette opération nous-même. Nous renouvelons donc notre demande aujourd'hui.

Une deuxième demande Astech a également été émise en vue de sécuriser la cour. En effet, certains éléments pourraient, et ce malgré une surveillance effective des enseignants, entraîner des accidents. Quand pourrions-nous envisager une visite de la cour avec des agents de la mairie ?

Réponse de la mairie : une entreprise va intervenir.

Une demande Astech a été faite pour l'une des façades de l'école donnant sur la cour. Des morceaux de plâtre sont tombés du mur. Un problème de sécurité se pose. Des agents sont venus constatés ces dégradations afin d'envisager les travaux.

Réponse de la mairie : besoin d'installer un échafaudage (nécessité d'avoir une bonne météo et aucun enfant dans l'école). Ces travaux seront engagés lors de vacances scolaires.

Serait-il possible d'avoir de l'eau chaude en salle des maîtres ? (eau jaune)

Les toilettes adultes ont été supprimés. N'est-il pas possible d'envisager de nouvelles toilettes adultes dans l'établissement ?

Concernant notre demande de sécurisation des radiateurs et de la rampe d'escalier, qu'en est-il ? Qu'est-il envisagé ?

Qu'en-est-il des installations électriques et sanitaires de l'école ? Sont-elles aux normes ?

Portes du préau qui sont de vieilles portes en bois. Elles s'effritent dans le bas. Est-il envisageable de les remplacer ?

Réponse de la mairie : faire une demande Astech pour l'ensemble de ces points

- Le chauffage (plan écologique)

Y a-t-il eu des consignes de baisse du chauffage dans le cadre du plan écologique ?

Chauffage réglé à 19 degrés.

7 – Autres

Remontée des parents d'élèves :

L'information / la communication semble moins fluide en l'absence d'un Klassly (ou équivalent). Le blog mis en place ne se veut pas aussi facile d'utilisation que l'application Klassly.

L'équipe enseignante veut revaloriser l'utilisation du cahier de liaison.

Les parents doivent reprendre l'habitude de regarder les cahiers de liaison et d'établir un dialogue avec leurs enfants. Pas de changement prévu pour le moment. Ce point pourra être rediscuté dans le cadre du 3^{ème} conseil d'école qui sera consacré à la préparation de la rentrée scolaire 2023-2024.

| Signature du directeur | Signature du secrétaire de séance |
|--|--|
| Le 27 /02 /2023 à HOUILLES Flavie DORVAL  | Le 20 /02 /2023 à HOUILLES Jennifer Bardout Sanson  |